

GARANTIE PRODUITS



Paintshield France, le fabricant, offre **une garantie de quatre (4) ans** sur les produits de protections installés correctement sur une peinture d'origine constructeur ou phare d'origine constructeur (avec ampoule respectant la puissance d'origine). Cette garantie prend effet à compter de la date d'achat du produit. Paintshield France garantie votre produit contre les défauts suivants : le jaunissement, les craquelures ou le décollement dû à un défaut visible du produit et ceci pendant toute la période de garantie. **L'acquéreur doit prendre connaissance des conseils d'entretiens donnés pour le produit.** Le film utilisé est compatible avec les produits d'entretiens carrosseries disponibles sur le marché, mais les produits spécifiques tels que : les cires abrasives, les cires effaces-rayures, les nettoyeurs corrosifs, les dégraissants compartiment moteur etc..abîmeront la couche extérieure du film et dans ces circonstances la garantie ne sera pas valide. Si le produit se trouve être défectueux, Paintshield France remplacera le produit de l'acquéreur gratuitement. Cette garantie est valide pour l'acquéreur original du produit **et n'est pas transférable**. Paintshield France n'assume aucune responsabilité pour la détérioration du film causée par l'usage normal, les accidents, les collisions, la négligence, le vandalisme ou les abus. **CETTE GARANTIE S'APPLIQUE SEULEMENT SUR LA QUALITÉ INDUSTRIELLE DU PRODUIT.** L'installateur professionnel certifié (IPC) est seul responsable de la qualité d'installation du produit sur le véhicule. Les revendeurs indépendants, y compris les installateurs professionnels certifiés (IPC), n'ont pas l'autorité ou le pouvoir de changer ou étendre la garantie limitée présentée dans ce certificat. L'installateur professionnel certifié (IPC) n'est ni un employé ni un agent de Paintshield France. Paintshield France ne garantit pas les méthodes d'installation, ni les actions de l'installateur professionnel certifié (IPC), ni les correctifs de ces actions. Pour faire valoir la garantie, contacter en premier Paintshield France par e-mail :

reclamation@paintshield-france.fr et **demandez un numéro de prise en charge de garantie.**

Envoyez ensuite le formulaire de demande de garantie (original) prés-rempli et signé par l'installateur (IPC) accompagné d'une copie de la facture et des photos montrant les dommages à :

Paintshield France, Résidence les abeilles, 26 Rue Léon Chartier, 9160 Saulx les Chartreux, France

NOTE IMPORTANTE : Le numéro de prise en charge garantie fourni par Paintshield France doit être inscrit clairement sur l'enveloppe d'expédition pour faciliter le traitement. Après contrôle du produit ou photo et validation que la demande de l'acquéreur rentre dans le cadre cette garantie, Paintshield France enverra gratuitement un produit de remplacement à l'acquéreur ou à l'IPC pour installation. Ni Paintshield France, en tant que fabricant, ni l'installateur professionnel certifié (IPC) ne seront responsables pour les pertes ou dommages, direct, éventuel ou consécutif, autre que ceux décrit ci-dessus survenant suite à la vente, l'installation, l'usage ou l'incapacité d'utiliser le film. En tout état de cause, la garantie légale pour vices cachés s'appliquera conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil. **IL N'Y A AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRIMÉE OU IMPLICITE AUTRE QUE LA GARANTIE PLUS PAINTSHIELD SEPARÉE ET INDEPENDANTE DE CELLE-CI.**

↓ Veuillez SVP remplir le formulaire | Coupez le long de la ligne ↓

ENREGISTREMENT DE GARANTIE – Paintshield France (à compléter par l'installateur)

NOM DE L'ACQUEREUR: _____	DATE D'ACHAT: _____
ADRESSE POSTALE: _____	PRODUIT: CARTAV- PCAV-PCAR-2P-4P-AAV-AAR-TOT
_____	Nom de la concession : _____
_____	(si cela s'applique)
_____	Téléphone de l'acquéreur : _____
Nom de l'IPC : _____	Immatriculation véhicule : _____
Signature de l'IPC : _____	Marque véhicule /modèle : _____
Adresse de l'IPC : _____	Kilométrage véhicule : _____

Les informations fournies sont soumises aux lois d'informatique et libertés. Vos informations ne seront ni vendues ni données à une tierce partie sans autorisation expresse de votre part. Nous pouvons être amenés vous contacter dans le cadre de notre programme Qualité.

Si vous ne souhaitez pas être contacté pour être informé des nouveaux produits de notre gamme, veuillez svp cocher la case

DOCUMENT A RETOURNER PAR L'INSTALLATEUR PROFESSIONNEL CERTIFIE